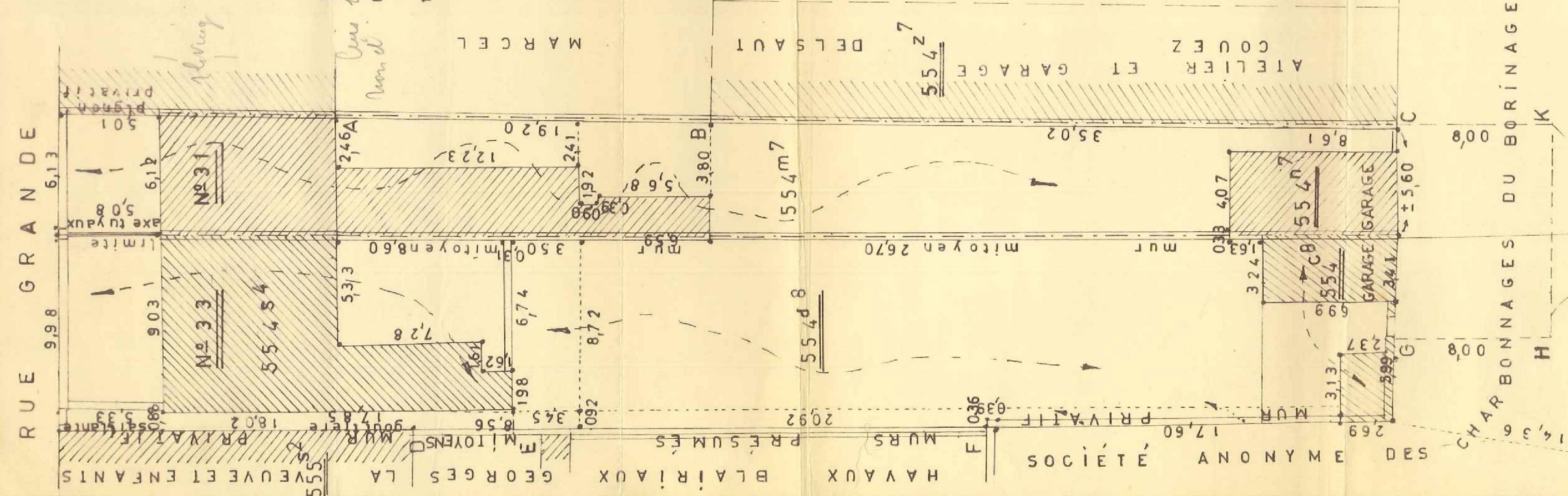


Chemin centre partout
Cave 1/2 rue



COMMUNE DE CUESMES



PLAN DE DEUX IMMEUBLES SIS RUE GRANDE

- 1° MAISON N° 31 TEINTÉE ROSE, CADASTRÉE SECTION B, NUMÉROS 554m7, 554n7, D'UNE CONTENANCE DE : 4 ARES, 05 CA
- 2° MAISON N° 33 TEINTÉE JAUNE, CADASTRÉE SECTION B NUMÉROS 554s4, 554c8, 554d8, D'UNE CONTENANCE DE : 6 ARES, 62 CA

SERVITUDE :

Il est accordé au profit des acquéreurs de ces deux immeubles, une servitude d'accès provisoire (teintée verte) aux deux garages cadastrés Section B n°s 554 n7 et 554 C8/pie par la rue du Peuple. Cette servitude consiste actuellement en un chemin de terre irrégulier sur les terrains cadastrés Section B n° 554 r6, 554 e8 appartenant à la Société vendeuse.

Le tracé actuel du chemin est précaire. Il est situé sur des terrains destinés à être lotis. Son emplacement définitif sera alors établi, au gré de la Société vendeuse suivant la distribution des terrains mais en garantissant aux acquéreurs des immeubles 31 et 33 un sentier de même nature d'une largeur minimum de 3 m. et l'utilisation de la zone de manœuvre G H K C.

La servitude ne sera pas exclusive aux deux immeubles et pourra être affectée à d'autres fins par la Société vendeuse, ses ayants droit ou ayants cause.

Les acquéreurs des immeubles n°s 31 et 33 rue Grande ou leurs ayants droit ne pourront réclamer en aucun cas à la Société vendeuse, la réparation de tout dommage aux personnes et aux choses qui

pourrait survenir sur la servitude accordée ; ils resteront responsables envers les tiers des conséquences de l'usage de la servitude.

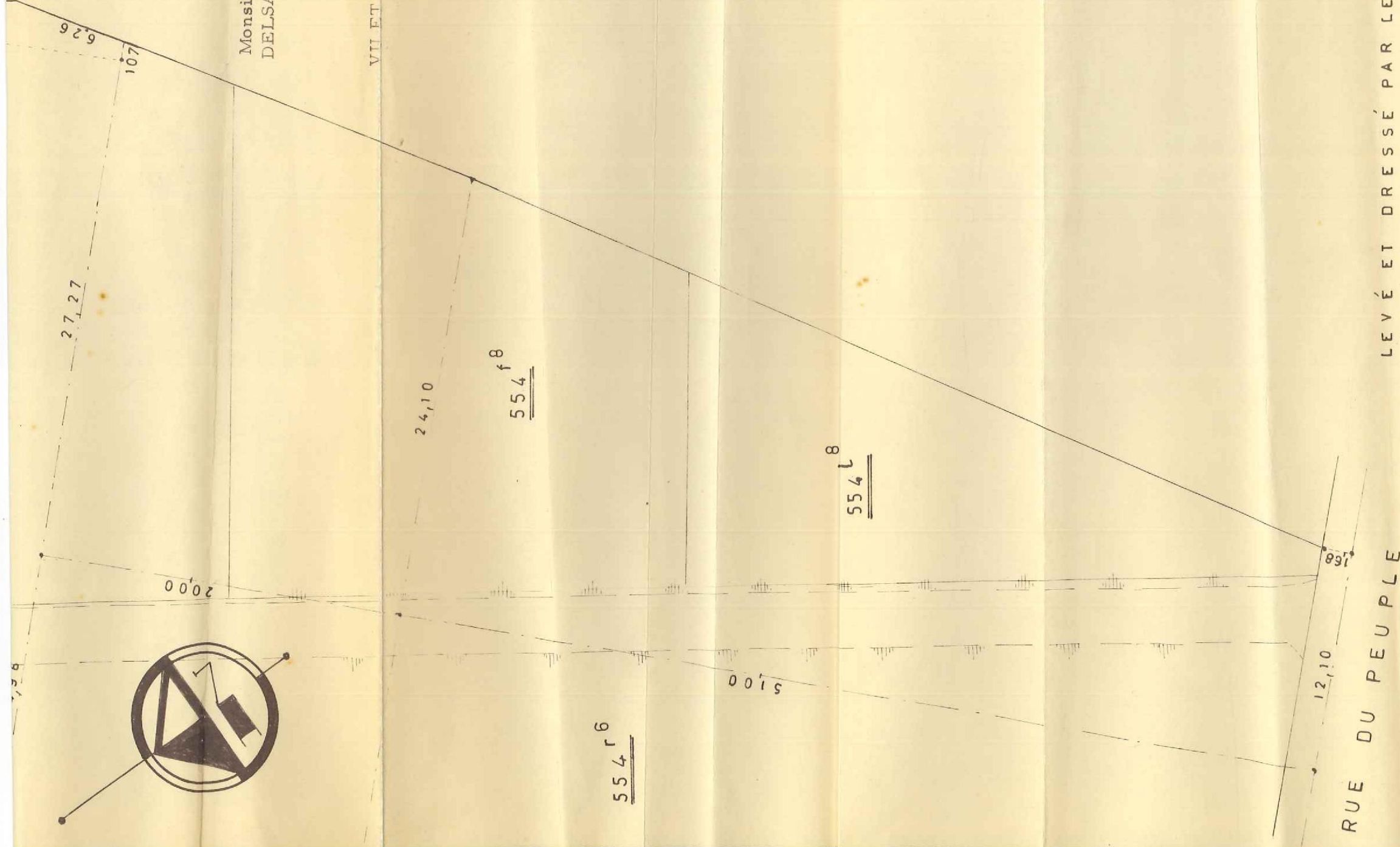
554e8

A B murmitoyen

sur 1,70 m de
hauteur; partie
supérieure
appartenant à la
Société vendere-
se.

B C mur mitoyen sur
1,70 m de hauteur;
partie supérieure
appartenant à
Monsieur et Madame COUEZ-
DELSAUT Marcel.

VII ET APPROUVE :



LEVÉ ET DRESSÉ PAR LE SOUSSIGNÉ
GÉOMÈTRE EXPERT IMMOBILIER
LE 14 AOÛT 1965.

ECHELLE: 1/250.

DUFRANE. J. HAVRÉ.